

# Airflex, l'ingénierie sereine de l'aérien

Les cabinets d'expert ne sont pas les plus visibles, mais leurs larges compétences contribuent au développement du transport aérien, en aidant tous les acteurs à s'adapter aux nombreuses certifications aéronautiques.



L'avion constitue le moyen de transport le plus sûr. Pour parvenir à ce résultat, la chaîne des compétences est gigantesque. On pense naturellement aux constructeurs d'avions, pilotes et membres d'équipage, ainsi qu'aux aéroports, les experts qui accompagnent son essor sont en revanche régulièrement laissés dans l'ombre. C'est pourtant-là que se logent les compétences capables de faire poser les avions sur tous les aéroports du monde, en mettant en concordance des certifications différentes. C'est encore-là que l'on trouve des savoirs capables d'apporter des solutions à la décarbonation des avions. Ou des compétences pour aiguiller les choix des grandes ou petites compagnies aériennes, comme des savoirs précis et concrets des experts judiciaires qui accompagnent les tribunaux

pour dire le Droit, pas seulement lorsqu'intervient une catastrophe.

**AIRFLEX ingénierie** est de ces sociétés capables de porter un large éventail de compétences dans la chaîne aéronautique : de l'exploitation des compagnies aériennes, à la navigabilité jusqu'à leur fonctionnement, voire ceux des aéroports. C'est en 2012 que Philippe JULIENNE fort de son expérience militaire (6200 heures de vol militaires et plus de 300 missions de guerre) crée cette activité qui lui « permet de faire le lien entre les mondes civil et militaire, complémentaires. Là où l'aéronautique civile met la réglementation au service du passager ou du fret, l'aéronautique militaire mobilise ses savoirs au bénéfice de la mission à accomplir, donc des matériels et des personnels ». Les besoins de certifications sont importants, établis de la même manière mais, comme l'indique cet ancien Lieutenant-colonel de l'Armée de l'air et de l'espace, « avec des schémas opératifs différents ».

Bien évidemment, les missions et engagements opérationnels de Philippe JULIENNE lui ont bâti une expérience qui n'est pas « centrée sur la France », mais ouverte sur le monde. Avec des besoins qui, s'ils sont proches en matière de sécurité, ne disposent pas toujours des mêmes moyens technologiques et financiers pour les satisfaire. Quels que soient les pays, l'exigence de sécurité est commune à tous les pays depuis 1944 (convention de Chicago). L'expert doit alors apporter des solutions adaptées à chaque environnement. Son passeport copieusement rempli de

destinations diverses a délivré à Philippe JULIENNE une expérience incontournable qu'il met, en plus, au service de la justice, lorsqu'elle doit dire le Droit. **AIRFLEX Ingénierie** : un couteau avec de multiples facettes pour l'essor serein du transport aérien.

## L'International, une exigence commune, des certifications diverses

Un avion franchi les frontières sans sourciller, mais au sol, le niveau de certifications aéronautiques ne sont pas identiques. C'est dans ces interstices que l'expertise d'**AIRFLEX Ingénierie** s'insinue pour apporter la fluidité qui convient au transport aérien. OACI, EASA, FAA : autant de sigles pour l'organisation internationale du transport aérien, en Europe ou aux États-Unis. Ils imposent des adaptations ou des mises en conformité des réglementations où les expertises civile et étatique de Philippe JULIENNE lui donnent une réelle autorité pour délivrer des conseils aux différentes entreprises du secteur.

La mobilité d'**AIRFLEX Ingénierie** l'aide à construire des analyses puis des propositions pour ses divers clients, grâce à ses contacts et aux nombreux points d'appui que l'entreprise possède dans de nombreux pays, ainsi que dans les Outre-mer français. Flux de passagers ou de fret, repossessions ou intégration d'aéronefs l'entreprise apporte des solutions sur mesure.

Les sujets ne manquent pas, comme la progression de la volonté d'introduire l'électricité dans

l'aviation même si, pour l'instant en Europe, seuls des ULM ont réussi cette prouesse du tout électrique. Lorsque se développera cette nouvelle motorisation, les États, ou les professionnels du secteur, auront des besoins en conseils pour respecter les réglementation qui s'imposeront à tous au travers des articles de la réglementation de l'OACI.

## Les experts de justice en aéronautique prennent de l'avance

Les experts de justice en aéronautique et espace sont certes mis à contribution lorsque intervient un accident ou une catastrophe impliquant des aéronefs de toute dimension, jusqu'aux ULM. Ils n'interviennent qu'à la demande du ministère de la Justice pour aider les magistrats à dire le Droit et pour cela les éclairer dans des environnements techniques souvent très complexes où les meilleures analyses juridiques peuvent s'abimer dans des détails apparemment les plus anodins. Aux côtés des ingénieurs des bureaux d'études des constructeurs



aéronautiques, ou de ceux des compagnies aériennes, des enquêteurs des Bureaux d'enquêtes et d'analyses (BEA) que (presque) tous les États du monde ont à leur disposition pour enrichir les règles de sécurité. Les experts de justice décortiquent les faits au travers des réglementations pour éclairer les juges en termes simples lors de recours en justice.

Ces professionnels expérimentés ne sont pas seulement des sachants, mais d'abord des experts en recherche de cohérence lors d'un enchaînement de cause conduisant à des faits portés devant la justice.

Ils sont en France au nombre d'une cinquantaine, dont 27 sont regroupés au sein de la Compagnie nationale des experts de justice en aéronautique et espace (CNEJAE).

Si le Droit évolue à la vitesse des textes juridiques et de la jurisprudence, la société est elle-même en mouvement, notamment sur les sujets environnementaux. Les chiffres précisent que le transport aérien figure dans le trio de tête des moins pollutions, il demeure que, sur ces sujets, pour éclairer la justice, il faut nourrir des constats. « Posez-nous des questions, aime à dire Philippe JULIENNE, expert de justice depuis 2015, et prenez les bonnes décisions ». Et de préciser que la décarbonation du transport aérien ne repose pas seulement sur les moteurs des avions, mais tout autant sur l'allègement des structures, l'emploi de carburants moins producteurs de CO<sub>2</sub>, ou l'usage d'équipements de bord plus numériques permettant une meilleure optimisation des vols. Pour étayer sa réflexion, la CNEJAE a ainsi organisé, en octobre dernier à Poitiers, un colloque ayant pour thème « L'aviation décarbonée, enjeu du futur ? » Il est bien connu qu'un temps d'avance dans la réflexion est préférable pour anticiper les évolutions technologiques.

